

Rallye National Culturel 2019

Quizz sécurité routière

Vélo :

1/ A la tombée de la nuit et en cas de mauvaise visibilité hors agglomération, l'équipement obligatoire du cycliste est composé :

Vélo :

- d'un feu blanc à l'avant et rouge à l'arrière de son vélo
- d'un gyrophare

Cycliste :

- d'un gilet fluorescent jaune ou rétroréfléchissant
- de vêtements clairs

2/ En présence de quel panneau le cycliste doit-il obligatoirement emprunter la piste cyclable :

- le panneau rond
- le panneau carré



3/ Je m'apprête à dépasser un groupe de cyclistes :

- je mets mon clignotant et je les dépasse
- je mets mon clignotant, je klaxonne avec insistance pour être bien entendu et je les dépasse
- je ralentis, je mets mon clignotant, j'avertis par un petit coup de klaxon, je leur laisse le temps de se mettre sur une file et je les dépasse en respectant une distance de sécurité

4/ Que signifie ce panneau ?

- Les cyclistes sont prioritaires sur les piétons et les voitures
- les piétons sont prioritaires sur les cyclistes et les voitures
- les voitures sont prioritaires sur les piétons et les cyclistes
- piste cyclable
- la vitesse est limitée à 20 km/h
- zone de rencontre



5/ Deux cyclistes peuvent-ils rouler de front sur une route ?

- Non, jamais
- Oui, seulement sur une route large
- Seulement le jour, en se remettant en file indienne si une voiture demande le passage

Alcool et substances :

6/ pour les permis probatoires, la limite réglementaire du seuil d'alcoolémie est fixée à :

- 0,5 mg d'alcool par litre d'air expiré
- 0,2 mg d'alcool par litre d'air expiré
- 0,1 mg d'alcool par litre d'air expiré

7/ Pour la conduite avec une alcoolémie $\geq 0,8$ g/l de sang (soit 0,4 mg/l d'air expiré), vous êtes passible de :

- une amende de 4 500 € maximum
- un retrait de 6 points
- une suspension ou une annulation de permis pouvant atteindre 3 ans
- une peine d'emprisonnement pouvant atteindre 2 ans
- l'immobilisation du véhicule

8/ Ce logo sur les boites de médicaments signifie :

- ne pas conduire
- ne pas conduire sans l'avis d'un professionnel de santé
- ne pas cumuler avec d'autres substances
- ne pas conduire en situation de manque de sommeil



Vitesse :

9/ En cas de visibilité inférieure à 50 m, la vitesse est limitée à 50 km/h sur :

- les autoroutes
- les routes à chaussées séparées par un terre-plein central
- les routes à double-sens sans séparateur central
- en agglomération

10/ A 40 km/h, le champ de vision s'étend sur 100°. A 130 km/h, le champ de vision passe à :

- 60°
- 45°
- 30°

Conduite :

11/ De nuit, les feux de croisement éclairent à 30 m. A partir de quelle vitesse l'obstacle apparaissant dans cette zone devient-il inévitable ?

- 50 km/h
- 70 km/h
- 80 km/h
- 100 km/h

12/ Dans un carrefour à sens giratoire à 4 entrées, si je vais tout droit, je clignote :

- à gauche en entrant, à droite en sortant
- à droite en sortant uniquement
- jamais

13/ L'absence de clignotant m'expose à une sanction de :

- une amende forfaitaire de 20 €
- une amende forfaitaire de 35 €
- un retrait de 1 point
- un retrait de 3 points

14/ au volant, je peux téléphoner :

- le téléphone en main libre sur le siège passager
- avec une oreillette
- avec un kit bluetooth
- jamais

15/ si je téléphone au volant, je suis passible de :

- 65 € d'amende
- 135 € d'amende
- 3 points en moins
- 6 points en moins

16/ un piéton est prioritaire dès lors qu'il manifeste son intention de s'engager sur le passage piéton.

Le non-respect de cette priorité peut donner lieu à :

- retrait de 3 points
- retrait de 6 points
- amende de 135 €

Numéro de l'équipe : _____

Nom de l'équipe : _____